

Dépôt des demandes d'inscription au terrain de jeux

Seules les demandes d'inscription complètes seront considérées pour les inscriptions des enfants. Les demandes incomplètes seront en suspens tant que tous les documents ne nous seront pas parvenus et aucune priorité ne sera accordée tant que l'inscription ne sera pas complète.

Les inscriptions devront être déposées au lieu et à la date suivante suivante :

Pour être considéré comme étant complète, assurez-vous de joindre :

- Le formulaire d'inscription;
- La fiche d'urgence;
- L'autorisation parentale pour le départ de l'enfant;
- L'autorisation parentale pour l'application de crème solaire;
- Le paiement

Aucun médicament ne sera administré sans que le formulaire requis dûment signé par le médecin ou le pharmacien ait été remis au responsable des terrains de jeux.